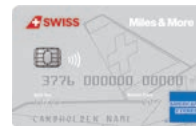


# Aperçu des prestations

## Duo de cartes SWISS Miles & More Classic Plus



PRESTATIONS		
<b>ValuePack<sup>1</sup></b>	1 bon de vol (par an de Swiss International Air Lines)	d'une valeur équivalente à la cotisation annuelle payée (cartes principales)
	Sur demande, jusqu'à 5 bons d'accès aux salons (chaque année à un tarif avantageux)	35 CHF chacun
<b>Programme de bonification</b>	Miles de prime Miles & More (pour 2 CHF dépensés <sup>2</sup> )	1,5 mile   0,6 mile
	Validité étendue des miles <sup>3</sup> par l'utilisation de la carte	oui
	Miles de bienvenue	2 000 miles
	Échanger les miles de prime contre des miles de statut <sup>4</sup>	oui
	MilesPay <sup>5</sup>	oui   -
<b>Programme partenaire</b>	Offres American Express <sup>®</sup> Selects <sup>SM</sup>	oui   -
	Avantages Mastercard <sup>®</sup> Priceless <sup>®</sup> Cities	-   oui
	Avantages «SIXT Rent a Car, SIXT ride et SIXT+» - adhésion Sixt Miles & More Express <sup>6</sup> - 2x miles sur le volume de transactions	oui oui
<b>Assurances<sup>7</sup> voyage</b>	Assurance accidents moyens de transport (invalidité ou décès)	700 000 CHF
	Frais de recherche, de sauvetage et de dégagement	60 000 CHF
	Assurance confort de voyage - nourriture et hébergement à l'hôtel en cas de départ retardé, annulation de vol ou correspondance manquée - vêtements et articles de toilette en cas de restitution tardive des bagages d'au moins 6 heures	150 CHF 700 CHF
<b>Assurances<sup>7</sup> suppl.</b>	Assurance du solde	optionnelle, payante
<b>Service de Cartes</b>	Retrait d'espèces	oui
	Option de paiement par acomptes <sup>8</sup>	oui
	Application Swisscard avec notification de solde	gratuite
	Payer sans contact	oui
	Paiement mobile <sup>9</sup>	oui
	3-D Secure – shopping en ligne sûr	oui
	Service clientèle	oui, 24h
	Limite de dépenses, max. (pour toutes les cartes ensemble, dépend de la solvabilité)	15 000 CHF
	Remplacement de la carte	48 heures (en général)
	Pas de responsabilité <sup>10</sup> en cas de vol ou de perte de la carte	oui
	Tenue de compte (monnaie)	CHF
<b>Modes de paiement</b>	Système de recouvrement direct (LSV), bulletin de versement, e-facture	oui
<b>FRAIS</b>	Cotisation annuelle cartes principales <sup>11</sup> (Senator et membre HON Circle <sup>12</sup> )	0 CHF
	Cotisation annuelle cartes principales <sup>11</sup> (Frequent Traveller <sup>12</sup> )	90 CHF
	Cotisation annuelle cartes principales <sup>11</sup> (membre Miles & More)	180 CHF
	Cotisation annuelle cartes supplémentaires	60 CHF
	Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques en Suisse	3,75%, au min. 5 CHF
	Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques à l'étranger <sup>13</sup> /aux guichets bancaires	3,75%, au min. 10 CHF
	Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger	2,5%
	Taux d'intérêt annuel <sup>14</sup> à partir de la date de comptabilisation	12%
	Frais pour la facture papier	1.95 CHF
	Copie facture mensuelle (par ordre)	10 CHF
	Double facture mensuelle à la propre adresse ou à une tierce adresse (forfait annuel)	25 CHF
	Envoi à l'étranger (par facture mensuelle)	1 CHF
	Frais de versement PostFinance (frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal)	selon le tarif postal actuel
	Carte de remplacement (p.ex. en cas de perte, de vol ou de dommage intentionnel)	25 CHF
	Envoi de la carte par express ou par coursier	frais effectifs, au min. 25 CHF
	Frais pour rappel de paiement	20 CHF
	Recherche d'adresse	25 CHF

1 Disponible tant que vous êtes titulaire d'un duo de cartes SWISS Miles & More Classic Plus. Modifications du ValuePack sont possibles; elles seront communiquées en conséquence.

Les dispositions détaillées sur le ValuePack sont disponibles sur [miles-and-more-cards.ch/valuepack](https://miles-and-more-cards.ch/valuepack)

2 Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Traveler Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

3 La date d'expiration de vos miles est reportée pour autant qu'au moins une dépense génératrice de miles ait été réalisée dans le mois et que vous soyez titulaire d'une carte de crédit SWISS Miles & More depuis au moins 1 mois. Les dispositions détaillées sur la validité des miles sont disponibles sur [miles-and-more-cards.ch/expiration-des-miles](https://miles-and-more-cards.ch/expiration-des-miles)

4 Les offres et prestations décrites sont assurées par des tiers. Les offres sont soumises à leurs conditions générales. L'émettrice des cartes n'assume aucune responsabilité pour ces offres.

Vous trouverez plus d'informations sur les conditions et l'échange de miles sur [miles-and-more-cards.ch/miles-de-statut](https://miles-and-more-cards.ch/miles-de-statut)

5 Les conditions de participation MilesPay sont applicables. Vous trouverez plus d'informations sur [miles-and-more-cards.ch/milespay](https://miles-and-more-cards.ch/milespay)

6 Les offres et prestations décrites sont assurées par des tiers. Les offres sont soumises à leurs conditions générales. L'émettrice des cartes n'assume aucune responsabilité pour ces offres.

7 Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (incl. informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site [swisscard.ch](https://swisscard.ch) ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

8 L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

9 Informations détaillées sur [swisscard.ch/fr/clients-prives/prestations-de-cartes-de-credit/paiement-mobile](https://swisscard.ch/fr/clients-prives/prestations-de-cartes-de-credit/paiement-mobile)

10 Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.

11 Cartes principales y c. SWISS Miles & More American Express<sup>®</sup> Classic Card et SWISS Miles & More World Mastercard<sup>®</sup> Standard.

12 Tant que vous conservez le statut de membre correspondant.

13 Les transactions de loterie, de paris et de casinos seront traitées comme des retraits d'espèces aux distributeurs (à l'étranger).

14 Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants avec utilisation de l'option de paiement par acomptes. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.